

Fondée par



European
Commission

Vers une **initiative** pour le
développement durable
de l' **économie bleue** dans le
Méditerranée Occidentale

Conférence des parties prenantes
Barcelona | Février 2, 2017

Résumé des
discussions et résultats

Juin 20, 2017



© Union Européenne, 2017

Le contenu de ce rapport ne reflète pas l'opinion officielle de l'Union Européenne. La responsabilité de l'information et des vues exprimées dans ce document incombe entièrement aux auteurs.

La reproduction est autorisée à condition que la source soit reconnue.

CONTENU

Contexte et objectifs de la conférence	4
Résumé des discussions et des résultats	5
Introduction Table ronde et alignement programmatique	6
Panel 1a Un bassin méditerranéen innovant et intelligent	7
Panel 1b Un espace maritime plus sûr et plus sécurisé: développer les capacités à délivrer des fonctions de garde-côtes	11
Panel 1c Une production et une consommation durables	14
Panel 2a Promouvoir une gouvernance dans le bassin méditerranéen occidental	19
Panel 2b Ports et transports maritimes: de nouvelles technologies et compétences pour les professions marines	22
Panel 2c Un bassin méditerranéen attractif: un tourisme maritime durable	27
Conclusions: points sommaires et communs	30
Annexes	33
Références	34
Programme	35
Participants	37



Conférence Contexte et Objectifs



Engagement actif

Une concertation active avec les parties prenantes est au cœur de la démarche visant à développer une initiative maritime pour la Méditerranée occidentale. Cette concertation est essentielle non seulement pour valider les résultats et veiller à ce que les intérêts et les préoccupations soient correctement pris en compte, mais aussi pour renforcer l'engagement et la concertation en faveur des actions qui seront proposées.

À cette fin, des consultations ont été menées l'année dernière, en ligne et hors ligne. Elles visaient l'ensemble de la communauté maritime entourant et exploitant la Méditerranée occidentale.

Conférence des intervenants

La Conférence des Parties prenantes du 2 février 2017 à Barcelone, en Espagne, a été une étape de consolidation essentielle dans la consultation des acteurs et de la communauté. Cette Conférence a été organisée par la Commission européenne en collaboration étroite avec le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UfM) et les pays participants.

Avec environ 200 participants débattant des principaux domaines de coopération et des priorités pour l'Initiative Méditerranée occidentale, la conférence a offert une belle opportunité de présenter, d'examiner et de finaliser les principales caractéristiques de l'Initiative Méditerranée occidentale et de son plan d'action.

Structure

La conférence était structurée autour de deux séances plénières en début et fin de journée, entrecoupées de six panels thématiques. Dans l'ensemble, tous les aspects pertinents de l'Initiative ont été couverts et débattus en détail par un large éventail de parties prenantes. Les résultats de la conférence ont fait l'objet d'un rapport et ont constitué des informations valables contribuant aux étapes finales du Cadre d'Action.

Information générale

Les participants avaient à leur disposition le 'Non paper' déjà publié et basé sur l'analyse de contexte, un rapport sur les Résultats et Recommandations issu de l'implication des parties prenantes lors de la Phase 1 et un rapport sur l'Évaluation de faisabilité et la valeur ajoutée visant à soutenir une possible Initiative d'économie bleue durable pour la Méditerranée occidentale.

Rapports et vidéos

Tous les rapports et les vidéos de la conférence sont disponibles sur le site web du projet:

www.westmed-initiative.eu





Résumé de Conclusions et Résultats

ALIGNEMENT STRATÉGIQUE ET PROGRAMMATIQUE



La première séance plénière a rassemblé des représentants de la Commission européenne, de la Banque d'Investissement européenne, des pays participants, du Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée et de la Conférence des Régions Périphériques maritimes (CRPM).

Processus accueilli

Tous les participants ont accueilli favorablement le processus visant à l'élaboration de l'Initiative pour le développement durable de l'économie bleue en Méditerranée occidentale, et la possibilité offerte par cette Conférence de valider les résultats intermédiaires et d'échanger sur les suites possibles.

Sécurité

Le sujet de la sécurité comme prérequis au déploiement complet de l'Initiative, la reconnaissance d'un grand nombre d'initiatives et de cadres déjà en place dans la région, et le besoin de renforcer la coordination afin de gagner en efficacité comptaient parmi les idées exposées pendant les interventions du début de la Conférence.

Financement

Le financement a aussi été mentionné à plusieurs reprises, la question de l'alignement et de la complémentarité des fonds étant jugée cruciale. Le budget européen pour la période de programmation 2014-2020 contient déjà un certain nombre de programmes et initiatives pertinents pouvant être utilisés pour dynamiser la mise en œuvre de l'Initiative.

Thèmes

Enfin, les différents thèmes qui allaient être discutés dans les différents groupes ont été confirmés:

- L'innovation pour développer la croissance et les emplois en bleu
- Assurer la sécurité des activités maritimes
- Réduire la pollution côtière et marine grâce à des modes de consommation et de production plus durables
- Atteindre les meilleures connaissances et gouvernance maritimes et maritimes possibles
- Améliorer la compétitivité et la durabilité du transport maritime dans la région
- Devenir plus compétitive dans le développement de produits touristiques nouveaux et durables.



PANEL 1A



UN BASSIN MÉDITERRANÉEN OCCIDENTALE INTELLIGENT ET INNOVANT

Contexte

L'innovation, la création et le partage de connaissances sont des éléments essentiels pour assurer la pérennité de l'économie bleue de la Méditerranée occidentale.

Ils sont nécessaires pour améliorer la compétitivité de la région, ainsi que sa capacité à capitaliser sur les opportunités technologiques et de marché – toujours dans le cadre d'ambitions de durabilité globale.



Objectif

Ce panel a évoqué la création d'une croissance et d'emplois bleus dans la région de Méditerranée occidentale en encourageant l'intégration des connaissances et en favorisant des actions conjointes pour la recherche et l'innovation, parmi lesquelles la coordination, la planification et la programmation de politiques et d'instruments pertinents en matière de recherche et d'innovation.



Résumé des discussions

Les débats ont été introduits par l'Ambassadrice Delphine Borione, Secrétaire générale adjointe à l'Enseignement supérieur et à la Recherche du Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, et par Mme Sigi Gruber, Directrice de l'Unité de Recherche maritime, Direction générale de la Recherche et l'Innovation, Commission européenne.

Stabilité et sécurité

Dès le début des débats, la stabilité et la sécurité ont été identifiées comme des facteurs clés de développement, et la nécessité de mettre un fort accent sur la disponibilité de systèmes de données et d'informations a été soulignée. Il faudrait mettre en place davantage de canaux de mobilité entre les pays, et finalement mettre la jeunesse au centre de toutes les activités futures – compte tenu du niveau bien trop élevé des taux de chômage parmi les jeunes.

Formation et mobilité

La création d'emplois pour les jeunes impliquera la mise en place de canaux de formation et de mobilité appropriés ; des exemples de bonne coopération existent déjà en la matière en Espagne et en Allemagne, comme 'l'Université ouverte flottante' ou la coopération existante avec les États-Unis dans le déploiement d'outils de recherche reliant les (jeunes) gens des mers.

Unir la région

Il a été fortement souligné que le rassemblement des parties prenantes à la Conférence devait définir un moyen d'impulser un agenda commun en Méditerranée occidentale afin d'unir la région et non de la diviser.



Initiative BLUEMED

L'initiative BLUEMED, désormais ouverte à tous les pays bordant le bassin méditerranéen, a été introduite et présentée comme un outil efficace favorisant une meilleure gestion des défis et opportunités locaux, ainsi qu'une croissance durable et intelligente dans la région.

L'initiative BLUEMED peut contribuer fortement à un bassin de Méditerranée occidentale plus intelligent et plus innovant, et un certain nombre de points ont été soulignés en la matière, comme :

- le recensement de tous les projets RTD nationaux/régionaux/internationaux majeurs dans le bassin maritime méditerranéen et son extension aux pays du Sud partenaires (en coopération avec l'UfM);
- l'identification de déficits RTD et d'opportunités existants;
- la réduction d'asymétries existantes entre les agendas/initiatives R&I afin de faciliter les investissements dans la région.

Biotechnologie bleue

La biotechnologie bleue a été présentée comme un catalyseur transversal pouvant bénéficier à un large éventail de domaines. Différents exemples illustrent cette dimension intersectorielle, comme les activités biologiques antisalissures susceptibles de bénéficier fortement à l'environnement, ou les contributions possibles des biotechnologies à l'aquaculture (notamment dans l'amélioration des espèces et la réalisation de pratiques plus durables).

Enfin, comme exemple concret, un nouveau laboratoire de biotechnologie bleue et de sciences aquatiques récemment ouvert et issu d'une coopération interrégionale entre l'Italie et la Tunisie a été présenté.

Systèmes d'observation

Un des thèmes abordés par la suite a été le rôle des nouveaux systèmes d'observation en Méditerranée, facteurs clés d'innovation, de croissance et d'emploi. L'importance cruciale de la connaissance pour l'économie bleue a été soulignée. Les infrastructures de recherche et les systèmes d'observation à données ouvertes en temps réel sont donc des éléments clés pour les véritables initiatives d'innovation, et en particulier pour la transformation de données en emplois dans un bassin maritime sain et durable.

Les aspects essentiels des infrastructures de recherche et des nouveaux systèmes d'observation portés à l'attention du public ont été les suivants:

- les enjeux sont mondiaux : ODD, COP21, déclaration de Tsukuba;
- les nouvelles technologies sont aussi des facteurs de changement dans la coopération avec les pays du Sud partenaires, en particulier en termes d'infrastructures de recherche maritimes;
- les nouvelles formes d'action impliquent la société dès le départ;
- le besoin d'une intensification de la coopération internationale et d'un leadership européen;
- le principe de durabilité pour aboutir à une Méditerranée, des habitants et une société en bonne santé.

Fortement lié au point susmentionné, le lien puissant entre les données, les entreprises et la croissance bleue a été souligné comme réponse au besoin d'ouverture, de connectivité et de déploiement d'outils de recherche reliant les gens de la mer.

Autrement dit, les données ouvertes "réelles" dynamisent le monde des entreprises et les canaux adéquats pour atteindre cet objectif de mise en place, sachant que des questions se posent sur la pertinence des actions menées pour soutenir les entreprises de la région.

Politiques basées sur la preuve

Une demande plus large de politiques fondées sur des données probantes a été formulée, ce qui nécessite des données et des modèles de haute qualité afin de contribuer à la prise de décision. De telles demandes d'informations mentionnent aussi la création de liens entre les différentes observations, et le besoin de produire des "données prêtes et faciles d'accès" (ex. sur les marées noires) totalement adaptées aux besoins des utilisateurs.

L'AEM et la GIZC ont aussi été évoqués en tant qu'outils horizontaux et vecteurs pour un bassin de Méditerranée occidentale intelligent et innovant. Tous deux nécessitent une coopération et une coordination entre les États membres et les pays partenaires, et sont susceptibles d'accélérer l'aménagement spatial et les investissements maritimes grâce à leur capacité à faciliter l'amélioration des interfaces terre-mer.

La création d'un observatoire maritime et côtier de Méditerranée occidentale favoriserait fortement la coopération et la coordination susmentionnées entre États membres et pays partenaires. Un tel observatoire pourrait aider à passer des bases de données à des outils et services concrets et à haute valeur ajoutée.

Patrimoine culturel maritime

La coopération et la coordination entre États membres et pays partenaires sont également nécessaires pour un autre domaine abordé lors des débats du panel: le patrimoine culturel maritime et l'utilisation d'outils innovants comme la robotique sous-marine visant à développer l'archéologie scientifique en grande profondeur.

Le projet BRIDGES sur le développement de services de plongeurs, qui rassemble la recherche et l'industrie, constitue un exemple intéressant de coopération existante. BRIDGES prouve le caractère indispensable de la coordination des efforts, et l'idée d'organiser un pôle d'"Archéologie en Eaux profondes méditerranéennes" a même été avancée. Les champs d'activité de ce pôle pourraient comprendre la formation et le renforcement des capacités pour les projets OOS afin d'optimiser l'utilisation actuelle des technologies disponibles, ou des plans de mobilité pour étudiants et professionnels afin de faciliter les échanges, et le développement de solutions conjointes pour développer ce secteur.

Clusters (Ensemble/groupe)

De manière plus générale, les pôles ont été perçus comme un outil essentiel pour aboutir à un bassin de Méditerranée occidentale plus intelligent et innovant.

Les traits importants du développement des pôles sont:

- une démarche intégrée;
- une masse critique et des moyens financiers suffisants;
- un cadre politique national adéquat, et
- le besoin pour les pôles de relier la communauté des entreprises au monde de la recherche/universitaire et au gouvernement public.

Des projets comme Pelagos et Proteus (cinq nœuds nationaux reliés à la surveillance maritime) ont été évoqués comme des exemples pertinents de pôles de coopération existants. Les énergies renouvelables marines et les technologies robotiques ont été mises en avant comme secteurs essentiels dans lesquels des initiatives en matière de pôles pourraient aussi avoir lieu.

Hydrographie

Il a été souligné que l'hydrographie, un des derniers points abordés dans le panel, avait de nombreux objectifs et impacts potentiels sur le développement de l'économie bleue.

Des exemples d'applications de l'hydrographie ont été fournis dans les domaines de la sécurité portuaire, de la Gestion intégrée des Zones côtières, du transport, du secteur de la pêche et des limites marines.

Conclusions et Recommandations

Panel 1a

<p>Un besoin de coordonner, de coopérer et d'habiliter les acteurs dans toute la région, par ex. Grâce à des outils tels que l'initiative BLUEMED, les clusters, les ports intelligents et les processus de planification spatiale.</p>	<p>Les initiatives existantes doivent être capitalisées afin qu'elles puissent être élargies et améliorées, car il ressort clairement des discussions qu'un nombre important d'initiatives et de projets sont déjà en place.</p>	<p>Un besoin de se concentrer sur les technologies du futur avec des économies économiques (par l'intermédiaire de chaînes de valeur) et environnementales élevées.</p> <p>Des exemples de secteurs pertinents pourraient inclure la biotechnologie bleue, l'énergie renouvelable océanique et l'hydrographie.</p>
<p>Les systèmes de données ouverts qui fournissent des services réels et qui répondent aux besoins réels des citoyens deviendront cruciaux, ce qui nécessite une interopérabilité et certaines normes (par exemple, lors de la collecte de données).</p>	<p>Le renforcement des capacités et des compétences dans l'ensemble de la région et dans tous les secteurs, les disciplines et les recherches devraient être recherchés afin que les technologies et les opportunités puissent être utilisées efficacement et des perspectives améliorées pour les jeunes puissent être offertes.</p>	

PANEL 1B

UN ESPACE MARITIME PLUS SÛR ET PLUS SÉCURISÉ

développer les
capacités à délivrer
des fonctions de
garde-côtes

COSTIERA

Contexte

La région de Méditerranée occidentale fait face à un certain nombre de menaces maritimes complexes, ce qui génère des préoccupations croissantes pour la sûreté et la sécurité des vies humaines et des biens économiques. Bien qu'un certain nombre d'initiatives impliquant des pays du Sud partenaires encouragent le développement de la surveillance maritime, la sûreté et la sécurité maritime ainsi que les activités et les moyens ne sont pas fournis de manière égale par les pays participants. Ces variations, auxquelles s'ajoutent des différences considérables entre les pays en matière de structures de gouvernance et d'acteurs impliqués, apportent une explication initiale aux structures de coopération régionales limitées parmi les fonctions gardes-côtes



Objectif

La sûreté et la sécurité des activités de mer sont un prérequis essentiel au développement durable d'une série d'activités d'économie bleue pertinentes, ainsi qu'au bien-être de la population et à la stabilité de la région.

Le panel s'est focalisé sur les moyens d'atteindre le niveau commun nécessaire de normes et de compétences opérationnelles parmi les organismes à fonction de garde-côte pour l'échange d'informations, la planification et la mise en œuvre d'opérations conjointes efficaces dans l'ensemble de la région de Méditerranée occidentale.



Résumé des discussions

Les débats ont été lancés par Mme Barbara Sellier (Directrice adjointe de l'Unité de Sécurité maritime, Direction générale de la Mobilité et des Transports, Commission européenne) et M. Michele Avino (Unité de la Gestion des Frontières et de Schengen, Direction générale des Migrations et des Affaires intérieures, Commission européenne).

Des nouvelles compétences émergentes sont nécessaires

Il a été affirmé qu'une série de nouvelles compétences émergentes était nécessaire pour relever un certain nombre de défis auxquels font face, à tous les niveaux, la sûreté et la sécurité maritimes. Bien que le soutien de l'UE existe dans ce domaine, des actions supplémentaires seraient bénéfiques à l'amélioration des échanges d'informations (particulièrement en matière de planification d'urgence en cas de pollution et de coordination des interventions en cas d'urgence), du renforcement des compétences et des opérations conjointes, dont celles de recherche et de sauvetage. Dans le traitement des problématiques communes, les démarches partagées de coopération interagences au niveau régional comme au niveau sous-régional sont essentielles et perçues comme une valeur ajoutée dans la coopération de garde-côte.

Coopérer au niveau stratégique et opérationnel

Conformément au cadre légal (CNUDM, État de la côte, État du port, État du pavillon), la principale difficulté pour la fonction garde-côte est de définir une manière claire de coopérer, au niveau stratégique comme au niveau opérationnel. Un tel *modus operandi* approuvé contribuera sans doute à une utilisation optimale des ressources, à un partage des informations efficace et au développement d'activités de formation coordonnées.

Le programme SAFEMED a été cité comme exemple de bonne coopération dans l'ensemble de la région. Bien que visant le renforcement des capacités de l'AESM plutôt que



les fonctions gardes-côtes, SAFEMED est considéré comme une bonne pratique car il fournit une approche progressive du renforcement des capacités dans les pays bénéficiaires et dans différents domaines. En suivant cet exemple, une action plus ciblée sur les fonctions gardes-côtes pourrait être envisagée.

Il a aussi été souligné que dans le cadre de la coopération en matière de fonctions gardes-côtes, les échanges sur la formation, les procédures communes et les tables techniques, les réseaux VTS et le partage des données sont essentiels.

Common missions

Ces missions communes doivent aussi être développées pour renforcer la confiance entre les différents conseils impliqués. Il est bénéfique de favoriser le développement de missions communes entre les conseils de la région pour envisager et explorer les opportunités de renforcement de la confiance afin d'améliorer encore plus la sécurité maritime. Ces missions pourraient également comprendre le partage de données et des renseignements pour les opérations conjointes (Stratégies de Sécurité maritime de l'UE, et partenaires non-UE), comme cela se fait dans FRONTEX. À cet égard, des accords bilatéraux peuvent fournir un cadre initial permettant de dessiner des principes de coopération, et pourraient être suivis par un accord régional soutenu par les pays partenaires de Méditerranée occidentale.

Certains participants suggèrent également que le Centre virtuel de la Connaissance (CVC), même si ce n'est pas son rôle initial, pourrait être développé davantage afin de soutenir la coordination régionale, le partage de données et la diffusion des bonnes pratiques dans le domaine de la sûreté et de la sécurité.



La sûreté et la sécurité constituent une condition préalable au développement social et économique.

En ce sens, un lien positif a été souligné entre une plus grande sécurité maritime en Méditerranée occidentale et une amélioration des liaisons de transport et des échanges dans la région. Par exemple, les capacités existantes du système de surveillance autour de Tanger pourraient être améliorées pour renforcer la sûreté et la sécurité dans la région de Gibraltar. Néanmoins, la promotion d'une autoroute maritime régionale pourrait en même temps constituer une occasion d'améliorer davantage la surveillance maritime et de favoriser une meilleure réglementation dans l'ensemble du sous-bassin.

Coopération Pays d'Afrique du Nord

Dans ce domaine, la coopération entre les pays d'Afrique du Nord est importante et doit être renforcée.

Le représentant libyen, par exemple, a fortement défendu le développement de la coopération régionale.

La Tunisie a également appelé à l'accessibilité des données du réseau Sea Safety Net, à une plus grande coopération technique avec l'AESM concernant Clean Sea Net, ainsi qu'au partage des données avec d'autres acteurs régionaux dont le Maroc.

Importance Programmes de l'UE

En conclusion, l'importance des programmes de l'UE a été soulignée (en particulier concernant SAFEMED). De même, la coopération interagences, l'utilisation de plateformes communes pour les échanges et les opérations, et l'adaptation à des besoins nouveaux et émergents ont été mis en exergue.

Conclusions and Recommendations Panel 1b

<p>Fonction de la Garde côtière: Au niveau national, de nombreuses organisations selon différentes administrations participent déjà à une coopération fondée sur des accords internationaux, sous-régionaux et multilatéraux.</p> <p>La coopération interinstitutions de l'UE (EMSA – EFCA – FRONTEX) représente une opportunité d'améliorer la sécurité et la sécurité maritime.</p>	<p>La surveillance maritime et les renseignements sont destinés à soutenir les actions communes et les missions partagées des fonctions de la Garde côtière.</p> <p>Le partage de données (y compris les utilisateurs finaux) n'est pas un problème technique, mais un problème de gouvernance.</p>	<p>Entraînement: Un besoin de mettre en place un réseau de Centres de formation.</p> <p>La formation est un axe de coopération complet qui pourrait bénéficier du renforcement des capacités en utilisant une approche de partenariat.</p>
<p>Surveillance maritime: la mise en réseau du réseau de trafic maritime est un problème clé pour l'action et la formation. La surveillance maritime doit être définie dans une approche intégrative (c'est-à-dire multi-usages).</p>	<p>MED Forum Garde côtière: il s'agit d'un lieu demandé pour discuter de questions stratégiques afin de définir une vision commune du défi ou des problèmes opérationnels tels que le partage de données pour une opération conjointe.</p>	<p>Une demande partagée pour résoudre les problèmes à la source (migration, activités illégales).</p>
<p>Un besoin de partager des données de connaissances: la fonction garde-côtes doit être intégrée dans un centre de connaissances virtuel.</p>	<p>SafeMed et SeaHorse, en tant que projets concrets possibles pour soutenir des actions en matière de réglementation et de surveillance.</p>	

UNE PRODUCTION ET UNE CONSOMMATION DURABLES

Contexte

Les activités maritimes et terrestres en région de Méditerranée occidentale, ainsi que la côte de plus en plus urbanisée, sont à l'origine d'un large spectre de pressions affectant les écosystèmes marins et côtiers.

Ceux-ci vont de la consommation élevée des ressources (eau, énergie, produits alimentaires, matières premières, espace côtier, etc.) aux rejets polluants aériens et aquatiques et à la génération de déchets. Les effets du changement climatique sur la biodiversité et les ressources marines sont également à prendre en compte.



Objectif

L'objectif de ce panel était de débattre des opportunités offertes par la Consommation et Production durable (CPD) dans la région de Méditerranée occidentale, des obstacles existants et des manières de les surmonter. En tenant compte du Plan d'Action régional de la Convention de Barcelone sur les Déchets marins et le Plan d'Action régional sur la Consommation et la Production en Méditerranée, ainsi que de l'expérience gagnée à travers divers programmes et projets CPD régionaux et sous-régionaux en cours, différents secteurs peuvent être mis en valeur.

Les domaines qui offrent un grand potentiel d'action sont l'aquaculture, le tourisme, la nourriture et la pêche, la génération d'énergie renouvelable, la fabrication de biens, le logement et la construction, la collecte de déchets issus des transports maritimes et des ports et le recyclage.



Résumé des discussions

Une courte présentation des intervenants et du thème du panel a été fournie par les deux coprésidents de la séance, M. Michel Sponar, Directeur adjoint de l'Unité de l'Environnement marin et de l'Industrie aquatique, Direction générale de l'Environnement, Commission européenne, et M. Miguel García-Herraiz, Secrétaire général adjoint à l'Eau et à l'Environnement, Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée.

Le défi des tendances changeantes de production et de consommation dans la région a été souligné, ainsi que la nécessité d'impliquer activement les parties prenantes pour recueillir leurs commentaires et faire émerger de nouvelles idées.

Pôle clé SCP de l'UE, UfM et UNAP / MAP

Il a été rappelé au début de la séance que la CPD fait partie des piliers thématiques de l'UE, de l'UfM et de PNUE/PAM. Il s'agit là d'un problème principal à résoudre afin de s'attaquer aux préoccupations marines et côtières essentielles comme la pollution et les déchets marins.

Parmi les temps forts, l'approbation en 2016 du Plan d'Action CPD régional a été rappelé, ainsi que ses dispositions pour des actions concrètes concernant des secteurs spécifiques pertinents pour le développement socioéconomique durable de la région: i) l'alimentation et l'agriculture, ii) le logement et la construction, iii) le tourisme et iv) la fabrication de biens.

SwitchMed/ Med ReSCP

De plus, les programmes SwitchMed (financé par l'UE) et Med ReSCP (labellisé par l'UfM) ont été décrits comme des outils d'évolution vers des modèles CPD.



Ces programmes contribuent à :

- soutenir les industries vertes et les initiatives d'entreprises en utilisant des modèles d'écodesign et d'écoproduction, fournissant ainsi des biens et/ou des services durables;
- ouvrir et consolider de nouveaux marchés de produits verts dans la région;
- favoriser l'accès au financement pour les entreprises adoptant des modèles CPD.

À cette fin, l'orientation et l'encouragement des investissements durables dans le développement de produits durables, ainsi que la formation et le renforcement des capacités sont des éléments essentiels. L'extension des pratiques CPD aux secteurs maritimes et aux régions marines serait un pas supplémentaire dans cette direction.

Outils de promotion international SCP

L'engagement et les efforts menés au niveau international pour promouvoir la production industrielle durable ont aussi été rappelés. Différentes manières de promouvoir des outils CPD (comme l'apport d'une assistance technique et l'encouragement de projets venus de la base) ont été décrites comme des moyens de montrer l'exemple sur des façons de devenir plus propre et plus efficace, du point de vue environnemental mais aussi économique (situation gagnant-gagnant).

Ces moyens comprennent l'apport de conseils aux gouvernements pour leur permettre d'adapter leurs cadres réglementaires, l'assurance de la mise en place d'incitations et d'outils économiques pertinents et le partage des expériences et résultats positifs. L'évolution vers des modèles CPD et l'assurance de l'implication des industries et des consommateurs ont été soulignées comme des nécessités majeures; en ce sens, l'apport d'une éducation des consommateurs est considérée comme cruciale.

Nécessité d'un cadre réglementaire

Parmi les progrès à réaliser, la nécessité de fixer un cadre réglementaire a été soulignée. Un tel cadre est nécessaire afin de veiller à ce que les produits verts soient moins chers et plus abordables que les produits non durables. Ceci découle des nombreux impacts des pressions humaines engendrées par des pratiques de consommation et de production non durables (ex. les plastiques ou l'acidification des océans) sur les compartiments des écosystèmes.

Stratégies nationales

Pendant ce panel, différentes stratégies nationales ont été présentées comme des exemples des initiatives développées au niveau national dans le sous-bassin pour favoriser le développement durable.

Maroc: ceinture bleue

L'initiative marocaine "Ceinture bleue" a été la première présentée. Son objectif de créer de nouvelles opportunités dans un cadre d'économie bleue a été mis en évidence (en particulier en ce qui concerne des secteurs maritimes clés comme la pêche et l'aquaculture) ainsi que sa volonté d'agir comme moyen de relever les défis actuels que sont les impacts humains directs (ex. la surexploitation des stocks) et indirects (ex. le changement climatique, et l'acidification et l'augmentation de la température de l'eau de mer qui en découlent).

L'initiative "Ceinture bleue" peut s'inscrire dans le cadre de l'initiative Méditerranée occidentale dans la mesure où elles partagent un certain nombre d'objectifs, comme la volonté de rendre compatibles la protection des ressources et leur exploitation, et d'identifier des zones prioritaires (ex. les zones côtières en raison de leur vulnérabilité et de leur haute contribution à la production de poissons).

Elle est déterminée à agir comme plateforme collaborative pour identifier des projets disposés à échanger des informations et des compétences, et pour orienter les financements visant à associer différents territoires et partenaires. Elle favorise aussi l'identification de solutions basées sur des actions intégrées, dans le cadre d'une démarche basée sur l'écosystème afin de gérer durablement des activités socioéconomiques, en particulier la pêche et l'aquaculture.

L'implication des partenaires intéressés peut favoriser le développement de partenariats public-privé et encourager la participation du secteur privé. Cependant, la nécessité de coopérer à l'échelle du bassin et de la région pour réussir dans cette entreprise ambitieuse a été soulignée.

Algérie: Plan national de pêche d'Acqua

Le plan national Aqua pêche développé en Algérie a ensuite été présenté comme un autre effort national pour aboutir à une pêche responsable et à des pratiques d'aquaculture durables, tout en garantissant la préservation du patrimoine naturel et des droits sociaux.

Il a été souligné qu'une démarche prudente et intégrée avait été adoptée afin de mettre en place un cadre réglementaire pour la gestion de la pêche axé sur les flottes de pêche, la capacité de pêche, la production de poissons et la gestion des stocks, tout en tenant compte des liens avec d'autres activités et initiatives (ex. les ports et le transport maritime, pour lesquels une initiative "Ports bleus" a été adoptée; ou les activités récréatives de mer et la pêche de loisir, objets d'un décret national spécial; etc.). La bonne volonté nationale à contribuer au développement d'une forte coopération internationale et à mettre en œuvre des mesures établies dans le cadre de la FAO et de la CGPM a également été soulignée.

Mauritanie: Stratégie nationale

Il a été montré que la nouvelle stratégie nationale de la Mauritanie était aussi basée sur la protection et la conservation des ressources, et orientée vers une gestion fondée sur des données scientifiques afin de fixer des quotas permettant de gérer la pêche.

La nécessité de parvenir à un fort engagement politique envers le développement d'activités maritimes clés a été mise en exergue, particulièrement en ce qui concerne la pêche. En outre, différents besoins ont été mis en avant, comme le besoin de collaboration, en particulier en ce qui concerne les tâches techniques devant être réalisées par des experts de l'environnement. Mention a aussi été faite de la nécessité de traiter les aspects financiers afin de mettre en œuvre la stratégie.

Réseau espagnol de réserves marines

Enfin, le réseau espagnol de réserves marines a été présenté comme un modèle d'utilisation durable de ressources marines et de gestion efficace à différents niveaux administratifs, étant cogéré par le Secrétariat général national à la Pêche conjointement avec les autorités locales et régionales. Les objectifs du réseau comprennent la régénération des ressources halieutiques et la protection des habitats essentiels des espèces commercialement pertinentes; le maintien d'une pêche artisanale; l'évaluation de la compatibilité et la régulation d'autres utilisations; la surveillance et la recherche sur les changements mondiaux; et la sensibilisation ainsi que l'encouragement de la diffusion des activités.

Certains résultats ont été mis en valeur, en particulier en ce qui concerne le rétablissement d'espèces d'intérêt commercial ainsi que des bénéfices correspondants du secteur de la pêche. D'autres activités ont été axées sur la valeur accrue des réserves marines pour la plongée de loisir et pour les activités de recherche, puisqu'elles permettent de mener des tâches d'investigation dans un certain nombre de domaines (ex. les stocks commerciaux de poissons, les conséquences du changement climatique et des espèces invasives, le contrôle de la qualité de l'eau, les études acoustiques sur la migration des cétacés, etc.).

Project Plastic Busters ¹

Le projet Plastic Busters a ensuite été présenté pour illustrer une partie des recherches entreprises sur les impacts des déchets marins en mer Méditerranée.

Les conséquences des débris marins en fonction des résultats actuels des recherches ont été évoquées, particulièrement en ce qui concerne la biodiversité et les relations entre les déchets marins, la pêche (et les autres activités maritimes) et la santé humaine.

En effet, la Méditerranée est l'une des zones marines du monde les plus touchées par les déchets marins, dont l'impact sur la biodiversité est confirmé par diverses études. Par exemple, la présence de déchets marins et de plastiques (micro et macro) dans le contenu stomacal de différentes espèces (ex. les prédateurs supérieurs, le thon, les tortues ou les cachalots) a été attestée.

Pour traiter la question des déchets marins, un certain nombre de déficits de connaissances et de problèmes, pour la plupart liés à la gouvernance doivent encore être résolus.

Comme la pollution marine n'a pas de frontières, cette question doit faire l'objet d'une démarche régionale. Parmi d'autres objectifs, le projet Plastic Busters a pour ambition de combler des déficits d'informations et de contribuer à la collecte de données sur les zones d'accumulation, au moyen de prévisions basées sur modèles et d'une cartographie des informations. Il surveille aussi la présence et les effets des débris plastiques sur la mégafaune, les poissons pélagiques (pêche) et d'autres compartiments de l'écosystème afin de définir des zones névralgiques.

Sustainable growth cruise activities

Pour donner un aperçu du secteur privé, l'association des ports de croisière a été brièvement décrite.

Cette présentation a mis en avant l'engagement de plus en plus fort envers la croissance durable et responsable des activités de croisière.

La nécessité, en particulier, d'élaborer des plans pour la réception des déchets dans les ports de Méditerranée a été soulignée, avec un accent sur les progrès réalisés en matière d'efficacité de manipulation, de livraison, d'inspection et de régime de tarification, en particulier dans les petits ports de croisières du bassin.

Reconcilier le développement économique avec la protection de l'environnement

Un autre thème de discussion abordé par le panel a été la manière de concilier le développement économique et la protection de l'environnement, et plus particulièrement la manière de dématérialiser progressivement les flux économiques (ex. en réduisant les intrants et les matières premières).

Pour résoudre ces problèmes, le mécanisme de soutien SWIM-H2020 ² propose la formation, le renforcement de capacité, l'innovation et l'implication des parties prenantes (en particulier les consommateurs) comme moyens et outils visant à favoriser l'économie bleue et à traiter les contraintes des pays pour la réalisation de modèles CPD. Parmi ces contraintes, on compte un déficit d'expertise dans différents domaines, que ce soit dans la sphère privée ou publique, et l'utilisation des innovations disponibles (cela s'applique aussi aux mécanismes de commercialisation ou aux problèmes de gouvernance).

Ces dernières années, de plus en plus d'institutions et initiatives ont émergé progressivement dans le but d'impliquer le plus grand nombre possible de parties prenantes dans des activités menées depuis des décennies.

westMED Initiative pour agir comme catalyseur

En ce sens, l'importance de capitaliser sur l'existant et d'éviter les efforts redondants a été soulignée.

La nécessité pour l'initiative westMED d'agir comme catalyseur pour l'ensemble de la région a été mise en avant comme moyen d'aboutir à des activités durables et à une économie verte-bleue dans le bassin.

Conclusions et Recommandations

Panel 1c

<p>Mettre en œuvre le plan d'action régional SCP et les pratiques traditionnelles de SCP dans les secteurs maritimes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des actions durables qui se transforment en opportunités socio-économiques (aquaculture et industrie de la pêche); • Éco-innovation, éco-conception, entrepreneuriat vert, transfert de technologie écologiquement rationnelle 	<p>Assistance technique haut de gamme pour les outils SCP: soutenir les industries dans le cadre de leurs pratiques écologiques et promouvoir des produits respectueux de l'environnement, donner accès au financement et explorer les programmes de responsabilité des producteurs.</p>	<p>Étant donné que le SCP est un concept large, il est nécessaire de se concentrer sur des sujets spécifiques et concrets pertinents pour le bassin de l'Ouest Med, tels que la litière marine, le financement durable ou les aires marines protégées.</p>
<p>Créer des incitations pour SCP: achats écologiques, récompenser de bonnes pratiques écologiques et des changements de comportement</p>	<p>Renforcer l'économie circulaire: réduire la litière marine, inciter les 3R, réduire, recycler et réutiliser les déchets.</p>	<p>Utiliser les connaissances et la technologie existantes; Renforcement des capacités et sensibilisation; Impliquant "grands groupes - champions économiques" (plus dialogue avec les ONG)</p>
<p>Encourager la science pour la politique, la science pour l'action (du savoir aux décisions et aux actions)</p>	<p>Rôle important du cadre institutionnel et réglementaire dans la stimulation du SCP</p>	

PANEL 2A

PROMOUVOIR UNE GOUVERNANCE DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN OCCIDENTAL

Contexte

Les secteurs maritimes de la région de Méditerranée occidentale (ex. le transport maritime, le tourisme côtier ou nautique, l'exploitation des ressources minérales et biologiques) sont à l'origine d'un large spectre de pressions accrues qui touchent les écosystèmes côtiers et marins et contribuent à leur rapide dégradation.



Objectif

Le panel a débattu de la manière de développer des démarches plus structurées et inclusives afin que la planification et la gestion intégrée de la mer et des côtes permettent le développement d'une économie bleue durable et réduisent les pressions sur les environnements côtiers et marins dans la région.



Résumé des discussions

Le panel était coprésidé par Christos Economou, Directeur de l'Unité des Stratégies relatives aux Bassins maritimes, Coopération maritime régionale et Sécurité maritime, Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche, CE, et Enrique de Villamore, Directeur de PNUE/PAM, SCP RAC.

Les coprésidents ont lancé la séance en adressant deux questions d'introduction à tous les participants:

1. Comment partager les ressources communes dans le sous-bassin de Méditerranée occidentale, c'est-à-dire la mer et les côtes ainsi que leurs ressources marines et côtières, tout en réconciliant les différentes opportunités que ces environnements nous offrent pour parvenir à la durabilité?
2. Quels sont les besoins de planification pour la mise en œuvre d'une économie bleue, et comment impliquer les parties prenantes dès les premières étapes?

Planification spatiale marine

Il a été rappelé que par comparaison avec l'environnement terrestre, les mers et les zones marines constituent des espaces très différents, aux statuts juridiques distincts et ne pouvant pas être administrés par un "registre de la mer".

Par conséquent, il a été souligné que la planification spatiale marine était un outil de soutien essentiel permettant i) d'identifier les spécificités et les contraintes des activités, ainsi que leurs interactions, afin d'évaluer la compatibilité entre les activités et d'établir des priorités; ii) d'adopter des compromis afin de réconcilier différents intérêts, au sein de processus dans lesquels les parties prenantes doivent être impliquées dès le début, en particulier dans le cas de communautés n'ayant jamais collaboré auparavant, afin de développer des relations de confiance et de faire face aux contraintes de manière optimale; et iii) la collecte de données, sachant que les espaces marins sont encore moins connus.



Ecological coherence and management MPAs

La question de la conservation des ressources a ensuite été abordée, et en particulier la nécessité d'atteindre des objectifs et les instruments de surveillance de ces progrès.

Il a été rappelé que l'objectif d'Aichi requiert la protection de 17% de la surface terrestre et d'au moins 10% de la surface des océans d'ici 2020, ambition que le bassin est loin d'atteindre. Il requiert aussi que les zones protégées soient écologiquement cohérentes et gérées avec efficacité. Malgré la forte croissance des ZPM en Méditerranée depuis les années 1980, il a été rappelé que si tous les chiffres 3 des ZPM de Méditerranée étaient pris dans leur ensemble (y compris ceux disposant ou non d'organismes de gestion), seulement 7,14% de la Méditerranée bénéficierait aujourd'hui d'une forme de couverture.

La différence entre les caractéristiques des ZPM découle de la variété des typologies établies concernant entre autres les aspects financiers, administratifs et de gestion. Les zones protégées dans un cadre national (sous des systèmes de gestion plus forts) atteignent 1,60%, tandis que les zones interdites d'accès et de prélèvement sont presque inexistantes (0,04%). De nombreuses ZPM n'ont pas de plan de gestion; dans les pays n'appartenant pas à l'UE, seuls 30% des ZPM ont des plans de gestion établis, chiffre qui s'élève à 60% dans les pays de l'UE. De plus, outre les différences administratives et de gestion entre les ZPM, on observe aussi une diminution depuis les eaux côtières vers le large, l'espace marin ouvert comprenant peu de zones protégées. L'image finale de la Méditerranée reflète une hétérogénéité considérable.

Par conséquent, bien que d'importants progrès aient été réalisés ces dernières années concernant la déclaration de zones protégées, il reste beaucoup de travail à mener sur leur cohérence et leur gestion. Les budgets sécurisés permettant de planifier et de définir des stratégies pour chaque ZPM sont insuffisants.

Le signe positif, néanmoins, est l'augmentation progressive de l'implication active des parties prenantes, en termes de promotion de nouvelles ZPM, dans la mesure où, par exemple, les pêcheurs réclament la protection de zones marines et contribuent activement à la protection des ressources marines.

En outre, des efforts considérables sont actuellement déployés, comme l'ont montré les deux éditions du Forum des ZPM de Méditerranée (organisés en Turquie en 2012 et à Tanger en 2016) visant à évaluer les progrès réalisés et la voie à suivre en fonction de la feuille de route pour les ZPM élaborée au Forum de 2012 et désormais adoptée par la Convention de Barcelone.

Ressources de surexploitation - Pêches

Un autre thème abordé traite du rôle des parties prenantes (les industries, mais en particulier les consommateurs) concernant le problème de la surexploitation des ressources, et en particulier des ressources halieutiques.

À cet égard, la situation critique des stocks commerciaux de poissons en Méditerranée occidentale (surexploités à plus de 90%) a été rappelée, tout comme le besoin de développer la pêche et les secteurs d'aquaculture de manière durable. Pour relever ces défis, la mise en place d'un comité sous-régional de la CGPM visant à rassembler les parties prenantes concernées du sous-bassin a été annoncée.

La Stratégie à moyen Terme pour la Méditerranée de la CGPM comprend des mesures d'intégration des parties prenantes à différents niveaux à travers le développement d'interfaces science-politique, notamment en ce qui concerne la pêche artisanale très répandue en Méditerranée. Son objectif est: d'impliquer les institutions (ex. la FAO), les administrateurs, les pêcheurs, les cercles universitaires, etc., et d'assurer qu'ils collaborent entre eux; de développer des plans de gestion intégrant des données socioéconomiques; de prendre en compte des liens entre décisions politiques et impacts sur les sphères sociale et économique, ainsi que les interactions indésirables entre la pêche et l'environnement marin (ex. les cétacés); et d'assurer l'amélioration de la qualité des données et des connaissances en vue des prises de décision.

La nécessité de créer et de renforcer des capacités et des compétences aux niveaux régionaux et nationaux a aussi été soulignée.

Stratégie de recherche - participation des parties prenantes

Le développement d'une stratégie de recherche nationale en Algérie, en lien avec une stratégie de croissance nationale, a également été noté. Cette stratégie s'appuie sur la volonté de protéger le patrimoine et les ressources naturelles, en amont comme en aval.

En outre, concernant le sujet susmentionné, l'objectif de la stratégie visant à impliquer les parties prenantes a été mis en exergue, notamment en ce qui concerne les cercles universitaires et les administrations, tout comme l'objectif de diffuser les connaissances pour renforcer une démarche intersectorielle. Une telle démarche est déjà menée dans le cadre des partenariats régionaux (au niveau de la Méditerranée comme à celui de l'UE), ce qui permet de renforcer les capacités, les techniques et les technologies. Ce type de démarche intersectorielle permet aussi de normaliser les méthodes de traitement des données, ce qui demeure une difficulté majeure à résoudre dans les pays du Sud. De même, la récente Initiative "Ceinture bleue" approuvée au Maroc en 2009 a aussi été citée comme exemple de stratégie impliquant les parties prenantes dès les premières étapes.

Cette stratégie est structurée selon 3 axes: la durabilité, les performances et l'approche participative, ce qui permet la mise en œuvre d'actions visant à améliorer la qualité de vie, à réformer les structures foncières, à favoriser la sensibilisation des utilisateurs et des consommateurs, et à établir une coopération dans le domaine de la pêche. Un accent particulier a été mis sur la démarche intégrée adoptée pour gérer la pêche, en particulier la pêche à petite échelle, artisanale et côtière, sur la base de projets limités dans le temps et établissant des jalons, démarche qui vise à tirer des diagnostics concrets et à identifier les faiblesses

Approche de cogestion

Finalement, sur la question de l'amélioration de la gouvernance visant à impliquer toutes les parties prenantes concernées, une expérience récente sur la cogestion de la pêche a été exposée.

Cette "démarche de cogestion" s'est concentrée sur la manière de donner aux parties prenantes les moyens d'agir, et a récemment été testée à différents niveaux par le gouvernement de Catalogne. En effet, suite au constat que les efforts déployés en matière d'exploitation durable et de protection des ressources halieutiques ne portaient pas leurs fruits, une démarche nouvelle et efficace a été adoptée dans la gestion du secteur, impliquant les communautés de pêcheurs, les industries, les scientifiques et la société civile.

Au vu du succès de cette expérience, l'objectif actuel est d'appliquer la démarche de cogestion pour mettre en œuvre l'ensemble des politiques maritimes, en rassemblant toutes les parties prenantes du domaine maritime pour établir un dialogue bidirectionnel entre les administrations et les autres communautés en matière de visions, d'expériences et de bonnes pratiques. Dans le cadre de la Méditerranée occidentale, le développement d'un "laboratoire des expériences" pourrait constituer une opportunité de favoriser les synergies et d'explorer l'application de pratiques bénéfiques et efficaces dans d'autres territoires de la région.

Faire face aux contraintes communes

Les débats ont ensuite été partiellement axés sur la manière d'atteindre les objectifs et de combler les déficits de mise en œuvre pour le développement de l'économie bleue.

Les défis majeurs comprennent le traitement du transfert de savoir-faire au niveau technologique, la lutte contre les activités illégales (ex. la pêche INN) et la garantie de la sécurité financière.

À ce titre, il a été constaté que la question du financement constituait une contrainte commune.

Un contexte de financements restreints mais d'objectifs et de priorités partagés amenant à des efforts de mise en commun dans le cadre de projets conjoints (différents pays et partenaires) pourrait constituer un moyen d'affronter des contraintes communes.

En ce sens, l'utilité du partage des connaissances et des expertises dans des domaines semblables a été à nouveau soulignée, en particulier dans les pays du Sud, pour poursuivre l'amélioration des connaissances et des compétences, ainsi que la mise en commun de financements et d'efforts. Le développement de plateformes partagées a été évoqué comme exemple d'outil permettant d'orienter les financements. De telles plateformes pourraient agir comme interfaces servant à donner une visibilité aux besoins communs manifestés par les pays, et à réorienter les financements nécessaires pour y répondre.

Qualité, gestion et échange de données

La question de la qualité, de la gestion et de l'échange de données pour le développement durable, ainsi que les difficultés liées, ont été évoquées au cours du débat. La connaissance étant un soutien indispensable du développement durable, de nombreuses initiatives nationales et locales ont été entreprises dans différents pays.

Un exemple en est fourni par la région espagnole des îles Baléares: malgré l'importance du tourisme comme secteur socioéconomique majeur dans la région, une priorité est actuellement accordée au développement de données, de recherches et de sciences liées à l'environnement marin.

L'objectif est de développer une perspective "bioéconomique" innovante, visant à intégrer les connaissances acquises comme ressource utile dans des secteurs clés (dont le tourisme) afin de favoriser la diversification et le développement de nouvelles activités, tout en encourageant la "durabilisation" des activités traditionnelles.

L'accent a été mis sur les efforts et le travail déjà effectués par un certain nombre d'institutions et de centres de recherche (IMEDEA-CSIC, IEO), d'observation (SOCIB) et universitaires (UIB), ainsi que sur la nécessité de faire converger des résultats et des efforts épars. À cette fin, la création du premier centre scientifique régional a été annoncée.

Investir dans la connaissance et le dialogue

Il a été finalement convenu que pour parvenir à un développement durable bleu dans la région, il est nécessaire d'investir dans la connaissance (c'est-à-dire la recherche/les chercheurs et la formation, ainsi que la production, le partage et la gestion d'informations et de données) et de favoriser le dialogue entre les acteurs et les secteurs usagers de la mer. Un besoin de poursuivre le développement de synergies et de faire converger les initiatives et les cadres existants (UE, FAO, PNUE/PAM, CGPM, UMA, etc.) a été affirmé.

Les 14 mémorandums de compréhension établis à ce jour entre la CGPM et d'autres organisations régionales ont été cités en tant qu'exemple, afin de mettre en avant la volonté régionale de coopérer dans le domaine de la pêche durable. Le besoin de création de cadres de coopération plus efficaces a également été souligné, ainsi que celui de développer un leadership pour un travail commun vers une économie bleue.

Conclusions et Recommandations

Panel 2a

<p>Remplissez les lacunes en termes de disponibilité des données, identifiez les conditions et les contraintes pour un MSP efficace prenant en compte les activités et les spécificités et les interactions des pays.</p>	<p>Augmenter la capacité de la région à assurer une collecte adéquate des données, des évaluations scientifiques régulières et un cadre juridique adéquat pour le contrôle et l'inspection (lutte contre les pêches).</p>	<p>Construire la confiance entre les communautés maritimes (pêches, AMP, industrie énergétique, tourisme) et les pays, en tenant compte du fait que le partage des données et des connaissances aide à atteindre des compromis.</p>
<p>Soutenir le renforcement des capacités transnationales pour faciliter la technologie et le transfert technique, ainsi que le partage des connaissances et des données.</p>	<p>Promouvoir l'interface science-politique: décision basée sur la science (données scientifiques et conseils pour aider les politiques / décisions / gestion).</p>	<p>Promouvoir des approches intégrées et participatives dans les politiques maritimes et de la pêche (de bas en haut, Développement local piloté par la communauté, cogestion).</p>
<p>Augmenter le budget pour gérer efficacement les MAP - vers la réalisation de la cible d'Aichi.</p>		

TRANSPORT MARITIME ET PORTS

de nouvelles technologies et compétences pour les professions marines

Contexte

De nouvelles technologies sont développées pour rendre les activités maritimes plus durables (ex. le transport et la pêche durables, les ports intelligents), et pour réduire les effets environnementaux et les coûts économiques globaux des activités de transport maritime.

Ceci nécessite un constant développement des infrastructures et une amélioration des compétences existantes à travers une éducation professionnelle efficace et des plans de formation.

Les études montrent une pénurie de compétences dans l'ensemble des activités d'économie bleue en Méditerranée occidentale. Les cursus de formation et d'éducation existants sont souvent décrits comme traditionnels et conventionnels (Ecorys 2016 ⁴) et ne répondant pas toujours aux nouveaux besoins d'innovation (Parlement de l'UE 2015 ⁵).

Une pénurie de Compétences bleues fait par conséquent obstacle à la capacité d'innover et entrave la vigueur des activités établies comme le transport maritime ou le tourisme maritime. Elle entrave aussi le potentiel de croissance d'activités plus innovantes et émergentes, comme l'aquaculture marine et les biotechnologies bleues.

Il est crucial, pour favoriser l'économie bleue dans la région, de trouver des moyens de résoudre cette difficulté.



Objectif

Le panel a axé ses réflexions sur les meilleures manières d'améliorer la compétitivité et la durabilité du transport maritime dans la région, en mettant l'accent sur l'optimisation et la rationalisation du trafic, les plateformes logistiques, les transports intermodaux et les autoroutes de la mer; le développement des compétences; la gestion et la réduction de l'empreinte écologique des ports, la sécurité des navires et des terminaux offshore et les solutions innovantes pour prévenir les accidents, détecter des pollutions illicites, éviter les encombrements et encourager des transports plus sûrs pour favoriser l'économie bleue en Méditerranée occidentale.

Résumé des discussions

L'introduction du panel a été assurée par les coprésidents M. Rémi Myet, Directeur adjoint de l'Unité des Ports et de la Navigation intérieure, Direction générale de la Mobilité et des Transports, Commission européenne, et M. Éric Pons, CETMO (Centre d'Études sur le Transport en Méditerranée occidentale).

Approche intégrée - Chaînes logistiques

Le transport maritime ne peut plus être envisagé seul. La chaîne logistique est de plus en plus intégrée, et le besoin de développer de nouvelles compétences se fait sentir. De plus, la chaîne logistique fait face à une évolution rapide, ce dont une démarche intégrée ("de porte à porte") doit tenir compte en faisant appel à des connaissances élargies.

Au cours des débats, il a été rappelé que le développement de technologies et d'outils nouveaux engendrait de nouveaux défis. L'un des plus importants de ces défis est le développement d'un système de transport efficace et durable, ce qui nécessitera de nouvelles compétences, une amélioration des compétences existantes et/ou l'adaptation des compétences des travailleurs. Un fort besoin de nouvelles compétences se fait aussi sentir dans le secteur logistique

Éducation et besoins incompatibles

Le décalage entre les programmes d'éducation et les besoins (en termes de temps et de contenus) a également été souligné. Les déficits peuvent être traités à travers un certain nombre d'instruments, comme des observatoires (détection précoce de nouveaux besoins) ou des canaux de gouvernance (coopération avec le secteur privé). L'Institut



méditerranéen de Formation maritime (Tunisie) a été présenté comme une "success story" pour la coopération Nord-Sud (France-Tunisie), et comme une véritable coopération public-privé liant les parties prenantes de l'éducation et des industries pour réduire les décalages entre besoins et enseignements.

Stratégie nationale - utilisation accrue des TIC

Concernant l'éducation et la formation marines et maritimes, les stratégies au niveau national sont essentielles pour une stratégie régionale. En ce sens, la coopération a été considérée comme un concept clé.

De nouveaux outils doivent être mobilisés pour répondre à ces nouveaux besoins, comme l'enseignement à distance. L'utilisation des TIC pour l'adaptation, la coopération et la mise en commun des ressources a également été recommandée afin d'éviter les doublons et de fournir un niveau de compétence harmonisé dans une perspective de mobilité des travailleurs dans la région.

Harmonisation et mobilité

Le développement de l'économie bleue nécessitant des travailleurs aux compétences abouties, il s'avère de plus en plus nécessaire d'harmoniser davantage les activités, d'éviter les doublons et de favoriser la mobilité.

L'action préparatoire "Gardiens de la Mer" (DG MARE) a été mentionnée comme bonne pratique pour illustrer la ré-orientation professionnelle des pêcheurs hors de la pêche, par exemple en soutenant différentes utilisations de bateaux de pêche: tourisme, collecte de déchets et de filets perdus, surveillance biologique et océanographique, etc.



Ports

L'importance des ports pour l'économie bleue a également été soulignée au cours du panel.

La coopération entre ports en Méditerranée occidentale a été illustrée par les relations établies entre les ports de Marseille, Genève et Barcelone. Au cours des débats, l'accent a été mis sur la possibilité d'aider cette coopération entre ports grâce à des instruments et programmes existants, comme RTE-T.

Autoroutes maritimes

L'expérience des Autoroutes de la Mer (programme MoS de l'UE/ MEDAMOS) a également été mentionnée dans la mesure où elle contribue à l'amélioration de l'efficacité du système de transport dans son ensemble. L'assistance

technique et la formation sont les leviers essentiels pour faire réussir ce changement. Les Autoroutes maritimes sont une manière d'améliorer la surveillance et d'encourager la coopération au niveau sous-régional.

Passer au GNL

Outre l'amélioration de l'efficacité du transport, et concernant le niveau de trafic maritime, le passage au GNL a été présenté comme une opportunité pour la Méditerranée occidentale (écosystème complet, y compris la production) d'aller vers un mode de transport plus "vert".

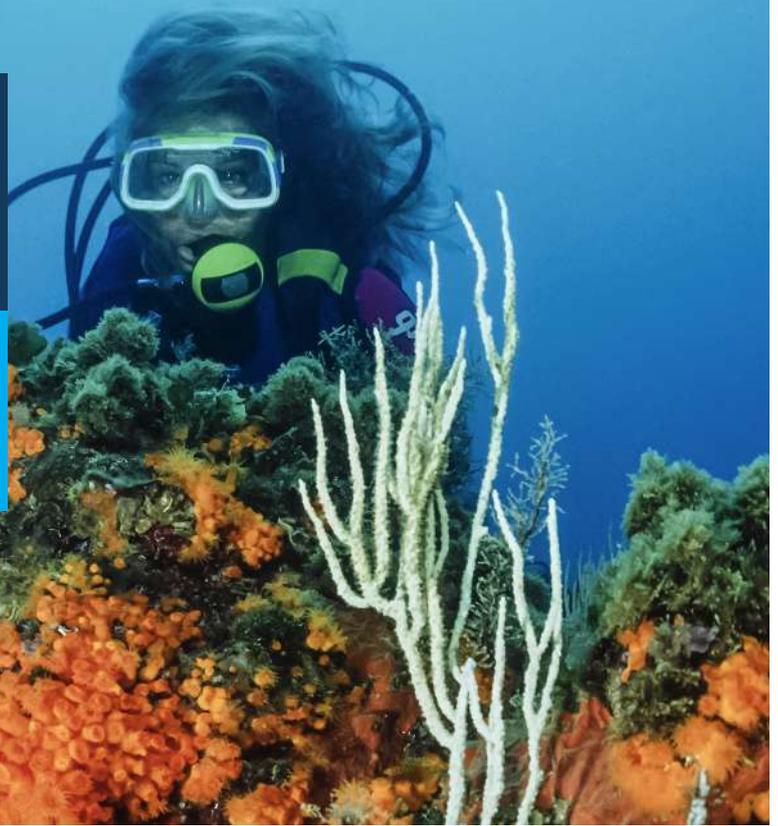
Un appel a été lancé pour une stratégie ambitieuse en matière de GNL, englobant tous les secteurs (construction navale, ravitaillement, opérations...), y compris le besoin de formation et de nouvelles compétences.

Conclusions and Recommendations Panel 2b

<p>Il existe déjà une multitude d'actions et d'initiatives de coopération existantes dans le cadre de RTE-T.</p>	<p>Un passage de l'expédition vers le transport multimodal est nécessaire pour soutenir la chaîne de transport complète (logistique) et améliorer l'efficacité de la livraison porte-à-porte (utilisation des autoroutes de la mer).</p>	<p>Un besoin de soutenir l'adaptation des emplois et des compétences pour l'économie bleue (activités historiques et nouvelles) pour la protection de l'environnement, la durabilité des activités, mais aussi pour les technologies électroniques, la gestion. Ceci est considéré comme un axe de coopération complet.</p>
<p>Un besoin d'adaptation des ports avec des technologies vertes et bleues à travers la chaîne de valeur (logistique, approvisionnement, ...) basée sur l'innovation, la formation et la multimodalité.</p>	<p>Les premiers thèmes de la coopération / association portuaire méditerranéenne pourraient être des solutions d'éducation, de formation et de logistique à faible teneur en carbone.</p>	<p>Une véritable demande pour surveiller la détection précoce des changements dans les tendances du marché et les technologies électroniques pour l'adaptation de la formation et l'éducation et pour anticiper les demandes des utilisateurs finaux. Cela pourrait être fait par une composante d'un observatoire de la méditerranée.</p>
<p>Un besoin de coopération en matière de formation et d'éducation pour les emplois qualifiés dans toute la Méditerranée occidentale, en tenant compte de la mobilité des travailleurs et des besoins des utilisateurs.</p>	<p>Identification des opportunités / projets stratégiques dans la Méditerranée occidentale, tels que:</p> <ul style="list-style-type: none">• GNL utilise pour un transport maritime vert grâce à un écosystème complet et disponible avec disponibilité de production, règles existantes, solutions adaptées pour les clients et les clients;• Développement du réseau des autoroutes de la mer avec surveillance maritime intégrée	

UN BASSIN MÉDITERRANÉEN ATTRACTIF

un tourisme maritime durable



Contexte

La région de Méditerranée occidentale est une destination touristique prisée. En 2012, elle a enregistré plus de 200 millions de nuitées, tourisme national et international confondus, et compte ainsi la plus grande part de l'ensemble des arrivées de touristes dans le bassin.

Objectif

Le développement d'une nouvelle offre de tourisme intégré, durable et innovant est un facteur essentiel pour favoriser la croissance bleue dans la région de Méditerranée occidentale. Ceci contribue à rendre le secteur plus compétitif au niveau mondial.



Ce panel a abordé la manière dont un tel objectif pourrait être atteint en capitalisant sur les atouts disponibles et les opportunités, et en améliorant la coopération entre les autorités publiques ainsi que les partenariats public-privé, à travers des partenariats, des réseaux, des pôles et des stratégies intégrées, qu'ils soient transnationaux et interrégionaux. La gouvernance en sera améliorée, et la position des opérateurs comme les représentants des PME (ex. chambres de commerce) en sera renforcée.

En particulier, des actions peuvent viser la création et la promotion de produits et services touristiques durables et innovants aux niveaux transfrontaliers et transnationaux autour de thèmes spécifiques (comme le patrimoine culturel côtier et sous-marin), le développement de nouveaux itinéraires thématiques (dont les croisières et les itinéraires nautiques) favorisant l'intégration et les liens entre les attracteurs côtiers et terrestres, et l'encouragement du tourisme nautique, dont l'amélioration des normes de qualité des marinas.

Résumé des discussions

Mme Donatella Soria, de l'Unité du Tourisme et des Secteurs émergents et créatifs, Direction générale du Marché intérieur, de l'Industrie, de l'Entrepreneuriat et des PME, Commission européenne, a lancé le panel en rappelant les principaux éléments de la Communication de 2014 de la Commission européenne : "Une Stratégie européenne pour plus de Croissance et d'Emploi dans le Tourisme côtier et maritime".

Cette Communication a marqué la nécessité d'exploiter pleinement les fonds disponibles, tout en soulignant une série de défis pour le secteur du tourisme dans l'UE.

Assurer des liens

L'existence de liens entre la mer et la terre à travers des activités secondaires (comme les transports, les secteurs créatifs, le patrimoine culturel côtier et sous-marin, les sports nautiques, le pécaturisme et la pêche sportive) contribuerait à la diversification et à la valorisation de l'offre touristique, ainsi qu'au développement de produits et de services touristiques innovants

Marque régionale

Le tourisme peut constituer un puissant moteur de croissance dans le bassin méditerranéen. Pour cette raison, la promotion de la Méditerranée comme destination touristique majeure doit exploiter le message de l'unité du bassin maritime et promouvoir une "marque" régionale afin d'attirer des visiteurs locaux et internationaux.

En capitalisant sur les forces, les éléments uniques et le patrimoine de la Méditerranée, des produits et services innovants doivent promouvoir les activités d'écotourisme,



ainsi que la découverte de cultures locales et d'éléments uniques de la Méditerranée dont un considérable patrimoine culturel sous-marin.

Participation des parties prenantes

La durabilité de ce type d'initiative et le soutien envers elle peuvent être davantage assurés à travers un réseau plus large et une plus grande implication des parties prenantes. Pour ce qui est des acteurs potentiellement concernés du sous-bassin, favoriser une plus grande visibilité des initiatives existantes pourrait leur permettre de prendre conscience de leurs objectifs et de leur potentiel, et ainsi les encourager à s'impliquer activement. En outre, leur participation est au centre des activités innovantes: la pêche et le tourisme marin, par exemple, peuvent nourrir des liens plus forts entre les acteurs côtiers et le grand public, tout en encourageant la découverte des traditions, de la culture et de la gastronomie méditerranéennes.

La diffusion des initiatives, ainsi que les événements, forums et plateformes de communication (virtuels ou physiques) sont considérés comme des moyens pertinents de rendre l'information disponible et facilement accessible, et ainsi d'impliquer le public. Tout aussi importante est la création d'opportunités de dialogue et d'échange entre le secteur privé, les autorités publiques et les prestataires d'éducation.

Problèmes de compétences bleus

Le renforcement de la coopération entre ces acteurs pourrait aussi favoriser une compréhension commune de l'importance fondamentale du traitement de la question des compétences bleues en Méditerranée occidentale. Les échanges du panel ont mis en lumière le besoin d'accroître les efforts de promotion des compétences de numérisation et le développement des capacités de gestion dans le secteur du tourisme marin.



Selon le panel, les initiatives visant à la mise en commun des connaissances (ex. la création d'un pôle dédié au tourisme nautique, les équipements informatiques, les réservations en ligne et les applis) pourraient contribuer au développement de compétences innovantes, et donc à une adaptation plus efficace à de nouvelles pratiques et besoins.

L'innovation devra, en fin de compte, s'adapter aux demandes de profils touristiques en évolution, également en vue d'assurer l'accès aux nouveaux investissements et à l'exploitation de nouveaux marchés. Un tel succès dépendra aussi de la capacité de l'offre touristique de Méditerranée occidentale à améliorer les normes de qualité des équipements et infrastructures de réception.

Infrastructure sécurisée

La connectivité et la mobilité sont des conditions essentielles de l'amélioration du tourisme et de la coopération

entre les acteurs régionaux concernés, notamment en reliant les attracteurs maritimes et terrestres. Pour ces raisons, l'investissement dans des infrastructures de tourisme sûres (carburants alternatifs, ports propres, développement des destinations de niche) ne doit pas souffrir de retard. Par ailleurs, les décideurs politiques doivent veiller à ce que les cadres politiques pertinents soient adaptés pour répondre à ces défis.

Approche holistique

De manière plus générale, cette question souligne la nécessité d'une démarche holistique en matière de tourisme maritime durable en Méditerranée occidentale, ce tourisme apportant une planification stratégique et une démarche intégrée dans les secteurs concernés. Parallèlement, les politiques de soutien pourraient être couplées à des mécanismes de financement ad hoc comme les partenariats public-privé, le ciblage des technologies vertes et les pratiques écologiques dans le secteur du tourisme.

Conclusions and Recommendations Panel 2c

<p>Un besoin d'élaborer une approche intégrée de l'Europe de l'Ouest en matière de planification stratégique qui s'appuie sur la protection, la préservation et l'utilisation des ressources culturelles et naturelles: exploiter de nouveaux marchés (Inde, Chine) et promouvoir des produits touristiques innovants et des services incluant les nouveaux itinéraires, le tourisme nautique et de croisière, le pêcheur-tourisme et la pêche récréative.</p>	<p>Pensez à investir davantage de ressources sur des solutions appropriées de connectivité et de mobilité pour relier les attractions maritimes et intérieures et promouvoir de nouveaux produits et itinéraires touristiques.</p>	<p>Investir dans une infrastructure de tourisme sûre et sûre (carburants de remplacement, ports propres, développer des destinations de niche)</p> <p>Ainsi que dans le développement de "compétences bleues" innovantes dans le bassin de la mer (p. Ex. Emplois nautiques, numérisation et compétences managériales) pour répondre aux nouvelles pratiques de tourisme et à l'évolution des profils touristiques.</p>
<p>Un besoin de mettre en commun les connaissances et de créer des opportunités de dialogue et d'échange entre le secteur privé, les autorités publiques et les fournisseurs d'éducation (par exemple, créer des grappes spécialisées pour le tourisme nautique, les installations informatiques, les réservations et les applications en ligne).</p>	<p>Un besoin de renforcer les services touristiques nouveaux et durables et d'intensifier les mécanismes de financement ad hoc pour les technologies vertes et les pratiques vertes pour le secteur du tourisme</p>	<p>Veiller à ce que les parties prenantes locales participent activement au développement de nouveaux produits touristiques s'est révélée essentielle (par exemple, création d'opportunités de réseautage, diffusion d'initiés et événements de communication).</p>
<p>Un besoin de diffuser un message de l'unité de la Méditerranée en tant que top destination touristique en construisant sur les forces et les éléments uniques et patrimoine de la Méditerranée dans le but de promouvoir activités touristiques, nouvelles destinations et les liens entre la culture, tradition et patrimoine.</p>		

Conclusions



Résumé et points communs



La séance finale de la Conférence des Parties prenantes a été coprésidée par :

- M. Christos Economou, Directeur de l'Unité des Stratégies relatives aux Bassins maritimes, Coopération maritime régionale et Sécurité maritime, Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche, Commission européenne, et
- M. Miguel García-Herrera, Secrétaire général adjoint à l'Eau et à l'Environnement au Secrétariat de l'UfM.

Ils ont invité les coprésidents des six différents panels à présenter les principales conclusions et recommandations ayant émergé de leurs séances respectives.



Après ces présentations des panels et en allant vers une conclusion générale de la journée, il a été affirmé que les conclusions et recommandations exposées par les panélistes étaient en grande cohérence avec les travaux réalisés au cours des 12 derniers mois par la Commission européenne et les 10 pays concernés, lesquels, dans l'ensemble, s'efforcent de définir une manière de développer une économie bleue durable dans la région.

Priorités

Les priorités ayant émergé sont en particulier les suivantes :

1. Un espace maritime plus sûr : la coopération entre gardes-côtes, la sécurité maritime et la réponse à la pollution marine débattue et développée par les panels 1B et 2B;
2. Une économie bleue intelligente et vigoureuse : l'importance de la recherche et de l'innovation stratégiques, ainsi que du développement des pôles maritimes, a émergé du panel 1A, le développement et la circulation des compétences, le transport maritime et les ports ont été détaillés par le panel 2B, tandis que la consommation et la production durables, ainsi que l'aquaculture marine durable, ont été traitées par le panel 1C et que le tourisme maritime et côtier durable a émergé dans le cadre du panel 2C.

3. Une meilleure gouvernance de la mer: les débats menés dans le panel 2A ont identifié des priorités d'intervention en matière de planification spatiale et de gestion des côtes, de connaissance marine et maritime, de préservation de la biodiversité et de l'habitat marin, et de développement d'une pêche durable et des communautés côtières.

Un certain nombre de points communs à tous les panels et ayant émergé pendant la journée ont ensuite été évoqués.

- *Financement*

Sur ce thème, deux types de réponses apparaissent dans les conclusions d'aujourd'hui. D'une part, il paraît nécessaire de donner priorité à l'économie bleue lorsque l'on traite de sources de financement au niveau international comme au niveau national. Une seconde réponse réside dans une démarche régionale et dans la nécessité de convenir de priorités choisies au niveau du bassin maritime, ce qui permet d'éclairer et de guider la programmation des ressources.

- *Innovation sociale et interface science-politique*

Il existe un besoin d'innovation sociale et de renforcement des liens entre les gouvernements nationaux, régionaux et locaux, ainsi qu'avec la société civile et les mondes de la recherche et des entreprises pour que la technologie soit mise en œuvre de manière pertinente.

- *Données*

Pour contribuer à une prise de décision bien informée, il est essentiel de disposer de données pertinentes, actualisées, fiables et groupées; cet aspect est apparu comme un thème très important dans l'ensemble des panels

- *Possession*

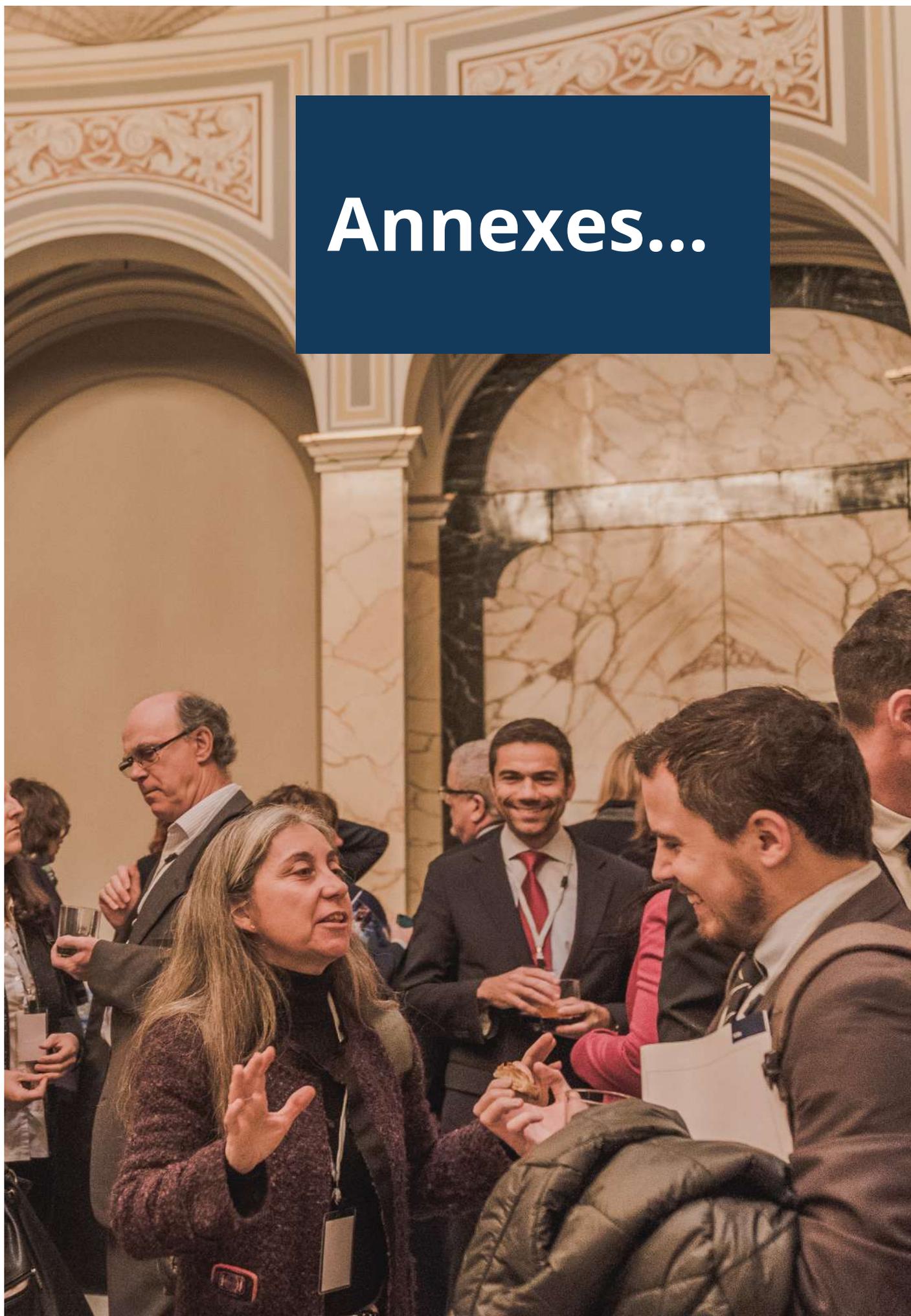
Il est nécessaire que cette initiative soit partagée par les pays et les communautés impliqués dans le processus.

Prochaines étapes

Toutes les contributions issues de cette Conférence des Parties prenantes arrivent sans doute à temps pour éclairer ce que préparent actuellement la Commission européenne et les dix pays concernés. Sous la présidence maltaise du Conseil européen, la Commission européenne adoptera une communication sur cette Initiative pour le développement durable de l'économie bleue en Méditerranée occidentale, qui sera soumise à l'examen du Conseil.

Dans la seconde moitié de 2017, les dix pays et l'UfM seront invités à apporter un soutien politique et à fournir des orientations à l'Initiative afin de commencer le travail concret et de mettre en pratique toutes les idées et tous les projets évoqués aujourd'hui.

Annexes...



Références

1	<p>Panel 1c Plastic Busters http://plasticbusters.unisi.it</p>	
2	<p>Panel 1c SWIM http://wim-sm.eu/index.php/en/support-mechanism</p>	
3	<p>Panel 2a Réserves marines, sites Natura 2000, parcs marins, tous types, parcs maritimes internationaux, Pelagos Sanc- (Mesures pour protéger les cétacés), sites RAMSAR (UNESCO), SPAMIS (PNUE / MAP), sites du patrimoine mondial (UNESCO), etc.</p>	
4	<p>Panel 2b Ecorys, MRAG, 'étude soutenant un réseau possible des académies et instituts de formation maritime dans le bassin de la mer Méditerranée - 2016 Voir: https://webgate.ec.europa.eu/maritimeforum/en/node/3951</p>	
5	<p>Panel 2b https://ec.europa.eu/futurium/en/system/files/ged/18-ep_report_on_the_communication_on_innovation_in_the_blue_economy.pdf</p>	

08:30-9:15

Enregistrement de participants

Remarques introductives

09:15-9:45

Contexte et objectifs



orateur

Bernhard Friess
Directeur pour la Politique Maritime et la Croissance Bleue, Direction Générale pour les Affaires maritimes et la Pêche



orateur

Miguel García-Herrera
Secrétaire Général adjoint pour l'Eau et l'Environnement, Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée

Table ronde

09:45-10:45

l'Alignement stratégique et programmatique



panelist

Marina Villegas Gracia
Directrice, Agence pour la Recherche, Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de la Compétitivité, Espagne



panelist

Patrick Augier
Secrétaire Général Adjoint de la Mer, France



panelist

Maria Badia
Vice-Présidente de la Commission Inter-méditerranéenne du CPMR, Secrétaire pour les Affaires Etrangères et Européennes, Gouvernement Régional de la Catalogne, Espagne



panelist

Zakia Driouch
Secrétaire Général, Ministère de la Pêche maritime, Maroc



panelist

Normunds Popens
Directeur Général Adjoint, Direction Générale pour la politique régionale et urbaine, Commission Européenne



panelist

Youssef Ben Romdhane
Directeur Général, Département du Transport Maritime et des Ports maritimes de commerce, Ministère des Transports, Tunisie



panelist

Werner Schmidt
Directeur, Banque Européenne d'Investissement

13:00-14:30 Pause café

Panels thématiques 1

11:15-13:00

Panel 1a: Un bassin méditerranéen innovant et intelligent

Panel 1b: Un espace maritime plus sûr et plus sécurisé: accroître les capacités pour assurer des fonctions de garde-côtes

Panel 1c: Une production et une consommation durables

13:00-14:30 Déjeuner

Panels thématiques 2

14:30-16:15

Panel 2a: Promouvoir une gouvernance dans le bassin méditerranéen occidental

Panel 2b: Ports et transports maritimes: de nouvelles technologies et compétences pour les professions marines

Panel 2c: Un bassin méditerranéen attractif: un tourisme maritime durable

16:15-16:30 Pause café

Conclusions

16:30-17:15 Conclusions des panels (Rapporteurs des 6 panels)

Remarques finales



Christos Economou
 Chef d'unité Stratégies des bassins maritimes, Coopération maritime régionale et Sécurité maritime, Direction Générale pour les Affaires maritimes et la Pêche, Commission Européenne



Miguel García-Herraiz
 Secrétaire Général adjoint pour l'Eau et l'Environnement, Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée

COMMISSION EUROPÉENNE

Nom	Prénom	Organisation
Avino	Michele	Commission européenne
Detant	Anja	EASME
Economou	Christos	Commission européenne
Friess	Bernhard	Commission européenne
Gruber	Sigi	Commission européenne
Jansen	Talander	Commission européenne
Marangoni	Luca	Commission européenne
Mayet	Remi	Commission européenne
Nobile	Marco	Commission européenne
Popens	Normunds	Commission européenne
Sellier	Barbara	Commission européenne
Soria	Donatella	Commission européenne
Sponar	Michel	Commission européenne

UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

Nom	Prénom	Organisation
Borione	Delphine	Union pour la Méditerranée
Carbonell	Francesc	Union pour la Méditerranée
Debaisieux	Nicolas	Union pour la Méditerranée
García-Herraiz Roobaert	Miguel	Union pour la Méditerranée
Gardan	Emmanuelle	Union pour la Méditerranée
Jové	Núria	Union pour la Méditerranée
Krajewska	Helena	Union pour la Méditerranée
Mancini	Raffaele	Union pour la Méditerranée
Provenzano	Giuseppe	Union pour la Méditerranée
Saliba	George	Union pour la Méditerranée
Sensi	Alessandra	Union pour la Méditerranée
Shaban Pina	Samira	Union pour la Méditerranée
Younis	Sherif	Union pour la Méditerranée

Participants

GENERAL

Nom	Prénom	Organisation
Abdelsamad	Massoud	Coast Guard Libya
Abdelkrim	Rezal	Ministry of Public Works and Transport of Algeria
Abgrall	Jocelyne	CIPPM
Acitores	Mercedes	Interact
Affronte	Marco	Europarl
Ajuelos Moretti	Paul	CIPPM
Alami	Nisrin	Regional Council of Tanger Tetouan Al Hoceima
Alexakis	George	CPMR - Intermediterranean Commission
Alonso García	Julián	Spanish Ministry of Foreign Affairs
Angioli	Serena	Regional Government of Campania
Annane	Rachid	National Centre for Research and Development of Fisheries and Aquaculture of Algeria
Aomar	Bourhim	Ministry of Agriculture and Maritime Fisheries of Morocco
Argente García	Jesús E.	University of Murcia
Augier	Patrick	French Secretariat General for the Sea
Badia	María	Inter-Mediterranean Commission of CPMR/Regional Government of Catalonia
Acquaviva	Carine Balli	Conseil exécutif de Corse/ Collectivité Territoriale de Corse
Baraona	Patrick	Pole Mer Mediterranee / TVT
Barbanti	Andrea	CNR-ISMAR
Battistella	Vincenzo	Autonomous University of Barcelona (UAB)
Bedos	Núria	Regional Government of Catalonia
Bellver	Aritz Jokin	Eco-union
Ben Romdhane	Youssef	Ministry of Transport of Tunisia
Bensmail	Laila	Ministry of Agriculture and Marine Fisheries of Morocco
Bermejo Mitjans	Sol	Barcelona City Council
Bonanno	Angelo	National Research Council of Italy
Bourhim	Omar	Ministry of Morocco
Bouzekry	Assia	Regional Council of Tanger Tetouan Al Hoceima
Brito e Abreu	Fausto	Directorate General Maritime Policy, Portugal
Bucas	Dominique	French Embassy in Spain
Busolini	Patrizia	MED Programme
Camerlenghi	Angelo	Italian National Institute of Oceanography and Experimental Geophysics
Canals	Purificació	Network of Marine Protected Area in the Mediterranean (MedPAN)
Carbajosa	Jesús	International Centre for Numerical Methods in Engeneering (CIMNE)
Cardiff	Simon	Issues in Superyacht Ownership
Carmela	Di Giorgio	Regional Government of Lazio
Chaparro	Lydia	Fundació ENT
Chererghy	Ahmed	G-Mauritanie
Christodoulakis	Loannis	Special Advisor to George Alexakis Regional Councilor in Charge of EU Affairs, Region of Crete

Participants

Nom	Prénom	Organisation
Cipriani	Enrica	Global & Local Srl
Coca	Esperanza	Dept. of Agriculture, Livestock, Fisheries and Food of Catalonia
Costa	Simona	Maritime Technical Assistance
De La Fournière	Eric	French Navy
Del Pino	Antonio	Ministerio de Hacienda, España
De Vaujany	Sébastien	Ministry of Foreign Affairs and International Development of France
De Villamore Martin	Enrique	Regional Activity Centre for Sustainable Consumption and Production
Devos	Sandrine	European Boating Industry
Di Gioia	Marco	Governmental Affairs for CLIA Europe (Cruise Lines International Association)
Domínguez García-Baquero	Ricardo	Regional Government of Andalusia
Donati	Flavia	Regional Government of Tuscany
Driouich	Zakia	Ministry of Agriculture and Marine Fisheries of Morocco
Durrieu	Michel	Ministry of Foreign Affairs and International Development of France
Ejiwen	Mohamed El Hafedh	Ministry of Marine Economy and Fisheries of Mauritania
El Abdellaoui	Jamal Eddine	University of Tangier
El Razzaz	Mohamed	N/A
Enguidanos Weyler	Ana Francine	Regional Government of Valencia
Esparza Alaminos	Oscar	WWF España
Esclopé	Guy	Regional Government of Occitanie
Fabiani	Guido	Regione Lazio
Faraj	Abdelmalek	National Institute for Fisheries Research (INRH) of Morocco
Fava	Fabio	University of Bologna
Fernández	Myriam	Dept. of Finance of the Valencia Region
Fernández Bautista	Pedro	EUCC Mediterranean Centre
Fernández López	Javier	Ecorys
Fernández Mayoralas Perez	María Dolores	Global & Local Srl
Ferrari	Gilberto	Federcoopescas
Fontanas	Ioannis	Regional Government of Ionian Islands
Fosse	Jérémie	Eco-union
Fossi	María Cristina	University of Siena
Frachon	Bruno	Naval Hydrographic and Oceanographic Service (SHOM)
Fragueiro López	Beatriz	Sharklab-adria.org
Gallego	Mercedes	Regional Government of Murcia
Gallo Sallent	Frederic	SCP RAC (UNEP/MAP)
García Antoni	Mónica	Ministry of Agriculture, Fisheries, Food and Environment of Spain
García García	Elen	Autonomous University of Barcelona (UAB)
Ghoul	Karima	Ministry of Agriculture, Fisheries and Rural Development of Algeria
Giangrasso	Elisa	Italian Coast Guard
Giuliani	Valentino	Lazio Innova
González	Carlos	Guardia Civil

Participants

Nom	Prénom	Organisation
González Domingo	Alejandro	Eco-union
González-Méndez Herrera	Francisco José	Motril Port Authority
Guillaumet	Philippe	Grand Port Maritime de Marseille
Heredia Serrano	Paz	Regional Government of Andalusia
Herpers	Frédéric	Stratégies Mer et Littoral (SML)
Huet	Guillaume	Regional Government of PACA
Huete Nieves	Raquel	Tourism Agency of Valencia Region
Ibáñez Rosa	Susana	Dept. of Tourism & Sport of Andalusia
Jorquera	Juan Carlos	Ministry of Agriculture, Fisheries, Food and Environment of Spain
Kreso	Hana	MedCities
Lafon	Xavier	Collioure
Laganà	Patrizia	Regional Government of Campania
Le Tellier	Julien	Plan Bleu (UNEP/MAP)
Le Visage	Christophe	Stratégies Mer et Littoral (SML)
Lefebvre	Luc-Marie	French Navy
Leoni	Stefania	Regional Government of Emilia-Romagna
Lepore	Alessandra	Regional Government of PACA
Leroy	Flora	CPMR - Intermediterranean Commission
Liu	Xiaoying	Natureherit Design & Consult BV
Lopez	Regis	Gec Odyssea
López-Castejón	Francisco	Technical University of Cartagena
Lourenço	Nuno	BLUEMED Initiative
Magnalardo	Emiliano	Italian Navy
Mangiarotti	Valeria	Association of Mediterranean Cruise Ports (MEDCRUISE)
Marracino	Raffaella	Regional Government of Lazio
Marrase	Celia	Spanish National Research Council (CSIC)
Martire	Federico	ENI CBC Med Programme
Mejia	William	Ecorys
Meloni	Andrea	EU Coast Guard Training Network
Morales	Pablo	Chamber of Commerce of Seville
Mortier	Laurent	Sorbonne University
Moulet	Margaux	Eco-Union
Muñoz	José	Groupe Suez
Muñoz Muñoz	Juan Francisco	Dept. of Environment and Territory of Andalusia
Murciano	Carla	Plan Bleu Regional Activity Centre
Nieto Conde	Fernando	Freelance
Nikopoulou	Konstantia	MedCities
Nunes	Elodie	CPMR - Intermediterranean Commission
Oladipo	Olugbenga Martins	St. Martins Konsult
Ortega	Noelia	Sea and Naval cluster of the Region of Murcia
Ortiz Pascual	Juan Manuel	Public Company for the Management of Tourism and Sport in Andalusia

Participants

Nom	Prénom	Organisation
Palacios	Alberto	Centre for Transportation Studies for the Western Mediterranean (CETMO)
Palmas	Francesca	AlturEgo
Papafotiou	Apostolos	Regional Government of Peloponnese
Pascual	Anabel	Dept. of Finance of the Valencia Region
Patrizia	Busolini	Interreg Med Programme
Pellizzari	Piero	Italian Coast Guard
Pérez	Carolina	EUCC Mediterranean Centre
Pérez Martín	Margarita	Regional Government of Andalusia
Perocchio	Roberto Rocco	Assomarinas
Petrachi	Cristina	Regional Government of Lazio
Petrick	Kristian	Eco-union
Pons	Josep Lluís	Regional Government of Balearic Islands
Pons	Enric	Centre for Transportation Studies for the Western Mediterranean (CETMO)
Puig	Ángel	Nautic Advisor sl
Pujia	Enrico Maria	Ministry of Infrastructure and Transport of Italy
Queralt	Arnau	Advisory Council for Sustainable Development
Rafik	Moualek	Ministry of Agriculture, Fisheries and Rural Development of Algeria
Rampal	Agnès	Regional Government of PACA
Revenga Martínez de Pazos	Silvia	Ministry of Agriculture, Fisheries, Food and Environment of Spain
Rigillo	Riccardo	Ministry of Agricultural, Food and Forestry Policies of Italy
Rodés	Eduard	European School of Short Sea Shipping
Rodríguez Alvarez	Carme	Regional Government of Catalonia
Rosell Marti	Celia	Dept. of Institutional Relations and Interregional Cooperation of Andalusia
Rossi	Martina Maria Paola	Maritime Technology Cluster
Rossi	Fabrizio	Italian Navy
Ruff	Julia	Eco-union
Russo	Giuseppe	European Maritime Safety Agency (EMSA)
Sabbadini	Lucio	Italian Technology Cluster on Surface Transport
Sadiki	Mohamed	CPMR - Intermediterranean Commission
Sadiki	Mohamed	Municipality of Rabat
Sadok	Saloua	National Institute of the Sea Sciences and Technologies of Tunisia
Sainz-Trápaga	Susana	Regional Government of Catalonia
Sala	María Montserrat	Spanish National Research Council (CSIC)
Saleck	Mohamed	National Fishing Federation of Algeria
Salmoral	Esther	Ministry of Development of France (Merchant Marine Directorate)
Salvo	Vanessa Sarah	Surfrider Foundation Europe (Spanish delegation)
Sánchez Muñoz	Ángel Luis	Regional Government of Andalusia
Schembri	Franco	Ministry for the Economy, Investment and Small Business, Malta
Schmidt	Werner	European Investment Bank

Participants

Nom	Prénom	Organisation
Sciuto	Riccardo	European Parliament
Scoullos	Michael	SWIM-H2020 Support Mechanism
Seira Sanmartin	Angela	Regional Government of Catalonia
Sidi Ali	Sidi Boubacar	Ministry of Marine Economy and Fisheries of Mauritania
Sinapi	Luigi	Italian Navy Hydrographic Office
Snoussi	Maria	University Mohammed V in Rabat
Soria	Dario	Assocostieri
Srouer	Abdellah	General Fisheries Commission for the Mediterranean (FAO - GFCM)
Strangis	Davide	CPMR - Intermediterranean Commission
Susan	Christian	United Nations Industrial Development Organization (UNIDO)
Tena del Pozo	Alberto	International Centre for Numerical Methods in Engineering (CIMNE)
Terghini	Abdelhamid	Ministry of Territory and Tourism of Algeria
Terrádez Salom	Daríá	Regional Government of Valencia
Tintoré	Joaquín	Balearic Islands Coastal Observing and Forecasting System (SOCIB)
Tiziana	Polidoro	Regional Government of Lazio
Tomassini	Manuela	European Maritime Safety Agency (EMSA)
Toro Cebada	Beatriz T.	Regional Government of Andalusia
Tozzi	Maria Dina	Regional Government of Tuscany
Troya	Antonio	IUCN Centre for Mediterranean Cooperation
Tudela	Sergi	Dept. of Agriculture, Livestock, Fisheries and Food of Catalonia
Valls	Frederic	Dept. of Agriculture, Livestock, Fisheries and Food of Catalonia
Vara del Río	Pilar	Ministry of Agriculture, Fisheries, Food and Environment of Spain
Ventura Soares	Carlos	European Coast Guard Functions Forum
Vicens Vicens	Antoni	CADS - Generalitat de Catalunya
Villacci	Domenico	Consortium Ensiel
Villegas García	Marina	Spanish Agency for Research
Wohrer	Claude	French Secretariat General for the Sea
Yanja	El Khattat	Region of Dakhla Oued-Eddahab
Yuste Cano	Laura	Ministry of Economy, Industry and Competitiveness of Spain
Zammit	Imed	Mediterranean Institute of Maritime Training
Zarattini	Annalisa	Ministry of Cultural Heritage and Tourism of Italy
Zielniewski	Kelly	Interact
Zottola	Paolo	Italian Finance Police



Vers une initiative pour le développement durable de l'économie bleue en Méditerranée occidentale

Pour plus d'information:
Ecorys España, S.L.
Paseo de la Castellana, 140
Planta 13
28046 Madrid, España

 + 34 91 5980851
 westmed-initiative@ecorys.es
 www.westmed-initiative.eu
 @WestMedStrat



STRATÉGIES
MER ET LITTORAL